

Délibération « fêtes et cérémonies »

M. le Maire apporte quelques précisions concernant la ligne comptable 6232 utilisée pour régler les dépenses relatives aux diverses fêtes et cérémonies.

Aussi, la délibération devra préciser les sommes utilisées lors des cérémonies, le 14 juillet ou les rencontres avec la population.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.

Indemnité de conseil au comptable du trésor

M. le Trésorier de Baugy, comme l'autorise la loi du 2 mars 1982 a présenté son indemnité de conseil auprès de la commune.

L'intégralité de son indemnité lui sera versée.

Fermeture de la régie des glaces et boissons de la piscine

L'association Animation Municipale de Baugy ayant été créée en 2015 a décidé de prendre en charge l'achat et la vente des Glaces et boissons non alcoolisées à la piscine municipale.

M. le maire propose de fermer la régie existante pour la vente de ces produits à la piscine et qui était ouverte à la mairie depuis 2005.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Ouverture du supermarché ATAC les dimanches 24 et 31 décembre 2017

M. le maire donne lecture de la demande du directeur d'ATAC qui désire ouvrir le magasin les dimanches 24 et 31 décembre de cette année.

La loi permet l'ouverture des magasins de détails alimentaire, 12 dimanches dans l'année.

Après débat, le conseil municipal autorise M. le Maire à prendre un arrêté pour permettre l'ouverture du magasin ATAC les 24 et 31 décembre 2017.

Si d'autres demandes se présentent, M. le Maire prendra, au coup par coup, des arrêtés d'ouverture exceptionnelle.

M. le maire informe le conseil municipal des nouveaux horaires d'ouverture du supermarché de Baugy à compter du 6 février 2017 : tous les jours 9h/19h et dimanche 8h30/12h30.

Choix du garde-champêtre mutualisé.

M. le maire informe le conseil que la commission du personnel a étudié 6 candidatures pour le poste de garde-champêtre et retenu une candidate.

La mise en place du garde champêtre sera effective le 1^{er} mars 2017.

Le poste sera fractionné sur Baugy et deux autres communes.

La convention de mutualisation entre les trois communes sera signée pour 3 ans.

Ouverture de la pêche dans les Grands Fossés.

M. le maire propose d'ouvrir la pêche toute l'année et de maintenir les tarifs de l'année dernière soit pour deux cannes.

Tarif carte journée : 5 €

Tarif carte annuelle : 20 €

La gratuité s'appliquera pour les enfants de moins de 12 ans avec obligation d'être accompagnés d'un adulte.

Questions diverses

M. le Maire demande si une équipe peut prendre en charge l'évaluation des connections réseau sur la commune dans l'optique des travaux réalisés par le syndicat Cher Touraine Numérique.

M. le Maire demande au conseil si la présentation au drapeau de la Formation Initiale de Réserve peut se dérouler le 14 juillet. Les conseillers lui demandent de recueillir, au préalable, l'accord des pompiers.

M. le Maire informe qu'une commémoration Guynemer aura lieu à Baugy en septembre 2017. Les écoles pourront être associées. Une intervention retraçant la vie et les missions de l'aviateur sera alors présentée. Les conseillers approuvent mais demandent que la date soit décalée au 10 septembre car le Forum des Associations se déroulera le 9.

M. le Maire indique aux membres du conseil qu'un rendez-vous est prévu en fin de semaine 3 avec la gendarmerie pour l'implantation de la nouvelle gendarmerie.

M. le Maire donne lecture des devis pour le remplacement de la chaudière du foot.

M. le Maire rend compte de la visite très intéressante de la piscine de Dun sur Auron organisée afin de mesurer l'étendue des travaux à réaliser sur la piscine de Baugy (changement du système de filtration, mise aux normes PMR, fonctionnement). L'équipe municipale était accompagnée de l'ingénieur attaché aux bâtiments de l'ingénierie départementale.

M. le Maire souligne que la commission « 0 pesticides » sera également en charge du fleurissement de la commune.

Mme de Chalendar présente un devis de la société Atraxon pour l'animation du forum des associations de septembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire lève la séance à 22h.

Baugy, le 6 février 2017

Le Maire
Pierre GROSJEAN